



Taux d'encadrement en fonction du type de sortie, de sa durée et du niveau de scolarité des élèves.

(Circulaire n°99-136 du 21-09-99) :

	École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	École élémentaire
Sortie occasionnelle sans nuitée	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.

Etablissement :

.....

Responsable :

Adresse (+ code postal et ville) :

Tél/Fax

Courriel :

NOMBRE DE PLACES : x 7,00 € =

€ - Maternelles Primaires

1^{er} choix (cocher la séance correspondante) 2^{ème} choix (au cas où la 1^{ère} serait complète)

JEU 6 DEC. 9H30

JEU 6 DEC. 9H30

VEND 7 DEC. 9H30

VEND 7 DEC. 9H30

Chèque à l'ordre de **Cirque de Noël Quimper** ou par virement bancaire à :

IBAN : FR76 1558 9297 4603 8343 3324 176 - BIC : CMBFR2BARK

Règlement : Chèque Espèces Virement bancaire Mandat administratif

NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS GRATUITS :

NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS PAYANTS : x 7,00 € = €

(Pensez à réserver les cars ou autres moyens de locomotion assez tôt)

Association Événement Cirque (loi 1901)

7, PLACE TERRE AU DUC – 29000 QUIMPER

Pour tout renseignement : Daniel ROLLAND – Tél : 06 64 26 50 78 – Fax : 09 59 53 54 42

Courriel : evenementcirque@free.fr – Site Web : www.evenementcirque.fr

Siret : 832 384 101 00016 – Siren : 832 384 101